

CONSEIL DE QUARTIER Ouest des pentes
Compte rendu : réunion du Jeudi 5 mai 2022
18h30 – 20h30 Mairie Lyon 1^{er}V2

Présent(e)s : Liste communiquée par la Mairie

Bureau du Conseil de Quartier : Didier Labbe (*), Pierre Brenders, Anne-Marie Neulat, Dominique Dalin (*)

Secrétaire : Anne-Marie Neulat

Elu présent : Benoît Sciberras

Réunion mensuelle : le 1^{er} jeudi du mois à 18h30

(*) : absents le 5 mai 22

Ordre du jour

1. **Tour de table**- Présentation – (10 mn)

2. CR du **conseil territorial** du 12 avril (10 mn)

3- **Budget participatif**- (10 mn)

Les cinq projets du CDQ Ouest des pentes : qui fait quoi ? quand ?

- Mur peint place Morel
- Boite à Livres dans le 1^{er}
- Mobilier place Rouville
- Fontaine des Lions
- Parcours santé Jardin des Chartreux => stop

4- Les **Commissions de travail** par thème : (60 mn)

12 groupes ont été formés lors du CDQ du 3 mars avec un rapporteur : point fait par le rapporteur de la commission : 5 mn par thème avec respect du timing pour balayer tous les groupes.

5. **Divers** : (20 mn)

- Retour sur la réunion du 2 mai et salle proposée au CDQ
- Préparation journée du samedi 24 septembre (amphithéâtre 3 Gaules)
- Prochaines dates : 25 mai : déambulation sécurité
- Tableau de suivi des projets du 1^{er}
- Questions diverses

CDQ= Conseil De Quartier

1. Tour de table et présentation des nouveaux participants.

Rappel important : pensez à donner votre accord pour la diffusion de votre mail à Marie-Laure Bornet (Mairie): marie-laure.bornet@mairie-lyon.fr afin de recevoir en direct des informations du CDQ

2. CR Conseil Territorial du 12 avril : participation Didier Labbe

Le Conseil territorial offre la possibilité aux représentants d'associations locales, aux Conseils de quartier, d'intervenir lors de chaque conseil d'arrondissement, pour exprimer un vœu, poser une question, demander une réunion thématique, etc.

Lors du dernier conseil territorial du 12 avril consacré à la Sécurité, il est à noter la faible participation : 7 personnes uniquement, ce qui pose une question de représentativité de cette instance dont la vocation est plus large que celle du simple conseil de quartier.

Point à soumettre à la Mairie : comment informer sur ce conseil territorial et obtenir une meilleure participation et donc représentativité ?

Prochain conseil d'arrondissement : 22 juin à 18h30

Retour sur la réunion du 2 mai et salle proposée au CDQ : (point « divers »)

Un courrier a été envoyé en début d'année par les 3 CDQ afin de d'exprimer le besoin d'une salle dédiée. Lors de la réunion du 2 mai, 2 salles ont été proposées et acceptées par les représentants présents. Elles seront complémentaires.

- Salle Major Martin proposée par la Mairie centrale. Heure limite : 21h- Jauge de 10 personnes environ. Cette salle est à disposition totale des CDQ. La convention est en cours de signature avec la ville. Disponibilité immédiate. La mairie du 1^{er} prendra en charge la location auprès de la mairie centrale.
- Salle Prunelle proposée par la Mairie d'arrondissement. Pas d'horaire ou de jour limite. Jauge : 100 personnes. Son utilisation est encore suspendue à la validation des services techniques. Disponibilité : elle ne sera disponible qu'à l'automne, car des travaux sont à effectuer.

Ces 2 salles seront à terme complémentaires. Reste à prévoir :

- Un membre de chaque CDQ nommé pour être l'interlocuteur de la Mairie pour les questions pratiques (convention, planning, clés...)
- La mise en place sur internet d'un planning partagé

3. Budget participatif.

Du 14 mars au 17 juin, toutes les personnes qui vivent, travaillent ou étudient à Lyon peuvent écrire sur Oye.participer.Lyon.fr ce qu'elles souhaitent pour leur ville, leur arrondissement, ou leur quartier, dans les domaines d'intervention de la Ville.

Tout le monde peut participer : Individu ou collectif, résidant, travaillant ou étudiant à Lyon, sans condition d'âge ou de nationalité.

Le Conseil de Quartier décide de déposer en son nom 5 projets sur le site de la ville, ce qui n'exclue pas les initiatives individuelles.

Dates importantes : 4 étapes

- Dépôt des idées : **14 mars au 17 juin**
 - Analyse : 9 mai au 4 novembre : Analyse technique, juridique et financière par les services de la Ville
 - Vote / Sélection : 7 novembre au 4 décembre : Vote des Lyonnaises et des Lyonnais
 - Réalisation : 2023 – 2024 : Proposition d'un délai de réalisation de 2 ans
- Personne en charge de ces projets à la Mairie Lyon 1 et Lyon 4: Achille Audouard
achille.audouard@mairie-lyon.fr

Point important noté lors du CDQ : il sera indispensable de mobiliser tous les membres plus nos connaissances pour la période du vote des lyonnais du 7 novembre au 4 décembre. Suggestions :

- Création d'un QR code sur les différents emplacements prévus afin d'expliquer le projet et d'inciter à voter. C'est sur cette base que seront retenus en final les projets évalués par la Ville.
- Présentation des projets lors du forum des associations

Pour le conseil de quartier Ouest des Pentes : 5 projets seront déposés début juin :

Pour le dépôt de chaque projet sur le site, prévoir :

- Un « titre explicite et vendeur »,
- Une photo (plusieurs photos peuvent être ajoutées, mais seule la première apparaît sur la page d'accueil),
- Un texte de 2500 caractères maximum, avec en début de phrase : « Au nom du Conseil de Quartier Ouest des pentes Lyon 1er etc ... etc... » ceci afin de positionner immédiatement les idées en provenance du groupe et non d'un particulier.
- Le dépôt au nom du CDQ sera fait à partir d'une adresse mail perso.

Les projets à déposer avant le 17 juin au nom du CDQ, et à partir de quelle adresse mail :

1. Mur peint place Morel (Anne Marie Neulat) en appui de la commission N°9. Ce projet sera déposé en partenariat avec Lyon DB (Voir le site : www.lyonbd.com)
2. Changement du mobilier place Rouville (Didier Labbe)
Un projet sera déposé pour végétaliser et mettre des bancs sur le site qui offre la plus belle vue sur Lyon ! Référence sera faite dans ce projet à l'aménagement du jardin du Clos Jouve : Disposition, végétalisation, mobilier urbain et budget.
3. Boîtes à Livres du 1^{er} (avec 2 CDQ+ 2 associations) : (Carole Rialland du Bas des Pentes et/ou Anne- Marie Ouest des Pentes). A ce jour 2 écoles ont été contactées pour faire participer des étudiants à ce projet, et répondent favorablement : Martinière - Diderot et l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Un cahier des charges a été établi.
4. Remise en eau de la fontaine des Lions place Sathonay (Denis Lang)
Merci à Denis qui a fait l'historique de ces fontaines, demandées par la municipalité à Lemot, dans les années 1820, et créateur de la statue équestre de Louis XIV sur la place Bellecour.

Ces fontaines ne coulent plus car alimentées par de l'eau potable, contrairement à l'installation initiale alimentée par les sources de la colline.

Discussion : ce projet « onéreux » qui risque de mobiliser une grande partie du budget participatif du 1^{er} Ardt pourrait-il être pris en charge en partie par la Mairie ?

5. Mare éducative place Morel : ce nouveau projet au nom du CDQ sera étudié et déposé par la commission végétalisation en partenariat avec l'association « des espèces parmi Lyon » sur l'emplacement du jardin de quartier « 124 Services » (designer qui déposera le projet sur le site du budget participatif)
6. Parcours santé Jardin des Chartreux : ce projet sera repris dans le projet plus global de l'aménagement du jardin des Chartreux : pas de dépôt de budget participatif

4. Groupes de travail : 12 commissions constituées (voir en annexe)

Lors de chaque réunion de CDQ un point rapide sera fait sur l'avancement de chacune des 12 commissions. Lors du CDQ du 5 mai, et compte tenu du temps après le point sur les projets de budget participatif, toutes les commissions n'ont pu être évoquées.

Culture : Projet de dépôt d'APICQ commun aux 3 CDQ reporté. Point à noter : un des membres de cette commission : Marie Lou Deat a obtenu un prix suite au « concours de jeunes talents » pour les 15-25 ans de photographes amateurs. Résultats communiqués le 12 avril aux 3 lauréats.

Dates à retenir : 20 mai : fête des voisins aux Subs, 24 septembre : prévision d'un bal réunionnais pour l'AG des 3 Gaules

Végétalisation : Rapprochement de la régie de quartier 124Services avec le CDQ et nouveau projet de budget participatif (mare éducative). Nouveau membre de cette commission : Florent Vivet : lui envoyer les mails de membres de cette commission. (Fait le 7/5/22)

Jardin des Chartreux : Toutes les remarques faites par la commission lors d'une visite sur place du 5 avril ont été communiquées par Didier Labbe à Laurence Hugues. (Précision a été donnée sur le fait que ce document relatait la position des membres de la commission et non l'avis du conseil de quartier et encore moins des habitants. De fait, il conviendra au moment voulu, de consulter les habitants, en particulier pour le stationnement)

Boulevard de la Croix Rousse et marché : le nouveau règlement des marchés de la Ville est la cause de nombreuses réunions entre les forains, les élus et les habitants. Des points sont l'objet de mécontentements : radiation du marché au bout de 4 semaines d'absence (8 actuellement), suppression des barnums, ce qui favoriserait les revendeurs contre les petits producteurs locaux. Les derniers arbitrages ne sont pas encore rendus, et l'objectif de la ville est « d'améliorer la qualité et la diversité de l'offre commerciale, améliorer la propreté... » (Voir Annexe 2)

Certains habitants demandent des marchés nocturnes : difficile à concilier avec le rythme de travail des forains producteurs de fruits et de légumes.

Martinière – place Rambaud: La commission sollicite la Mairie pour obtenir un support plan afin de travailler sur cet aménagement. Elle demande aussi une confirmation du calendrier

Place Sathonay : non évoqué le 5 mai

Salle Rameau : non évoqué le 5 mai

Ecole Truffaut : non évoqué le 5 mai

Mur peint place Morel : Un projet de budget participatif sera déposé concernant le pignon du mur du 2 rue de Flesselles, en liaison avec les équipes de Lyon BD dont l'installation dans les locaux du collège Truffaut est prévue courant 2022. Accueil positif de Lyon BD. Contact avec une société d'échafaudages et la copro de l'immeuble. Point juridique à régler : à qui appartient le mur pignon ? (Ville ou Copro)

Commission propreté : non évoqué le 5 mai

Commission sécurité - circulation- mobilité : une visite préparatoire a lieu le 10 mai avec les membres de la commission. Un parcours a été fixé, et une synthèse des différents points à exposer le 25 mai à 13h30 avec les responsables et la commission sécurité-mobilité a été réalisée avec de nombreux témoignages et faits précis.

Bruit (+ Règlement des terrasses) : non évoqué le 5 mai

4. Divers

- Tableau de suivi des projets du 1^{er} : demande faite à Mr JC Morin afin d'actualiser ce tableau. Non évoqué le 5 mai.
- Le CDQ attend toujours les documents promis par la Mairie du 1^{er}.

Prochaine réunion du CDQ Ouest des Pentès : **jeudi 2 juin 18h30**

Annexe 1 : Commissions de travail et modification (*)

Annexe 2 : Article du Progrès du 3 mai sur la réglementation des marchés

Annexe 3 : proposition commission Culture (communiquée après la réunion du CDQ du 5 mai)

ANNEXE 1 - Groupes de travail CDQ Ouest des Pentès : Révision du 3 mars 22 (*) : Rapporteur/Contact en gras

1. Commission culture : **Christine Leprince**, Marie Lou Deat, Margot Nicoloyannis, Guillaume Marie, Pierre Brenders, Edouard Hoffmann, Leila Vitalien
2. Végétalisation (*) : Stéphanie Duqlas, **Laure Caquot**, Marie Lou Déat, Tien Hwang, Maurice Maillet, Annick Gottland, Edouard Hoffmann, Florent Vivet
3. Jardin des Chartreux : Marie Lou Déat, Guillaume Marie, Stéphanie Duqlas, **Didier Labbe**, Christine Leprince, Anne-Marie Neulat
4. Boulevard de la Croix Rousse et marché : Dominique Dalin, Didier Labbe, **Annick Gottland**
5. Martinière – place Rambaud : Helene Fantinutti, **Pierre Brenders**, Bernard Firole

6. Place Sathonay : **Guillaume Marie**, Stephanie Duqlas, Edouard Hoffmann
7. Salle Rameau: Christine Leprince, Margot Nicoloyannis, Christine Ramel, **Helene Fantinutti**
8. Ecole Truffaut : Annick Gottland, **Dominique Dalin**, Josy Reby, Maurice Maillet
9. Mur peint place Morel : **Anne-Marie Neulat**, Josy Reby, Margot Nicoloyannis
10. Commission propreté : Anne-Marie Neulat, Bernard Fiole, Dominique Dalin, Maurice Maillet, **Edouard Hoffmann**, Pierre Brenders
11. Commission sécurité - circulation- mobilité : **Josy Reby**, Bernard Fiole, Dominique Dalin, Didier Labbe
12. Bruit (+ Règlement des terrasses) : Margot Nicoloyannis, Christine Leprince, Pierre Brenders, **Helene Fantinutti**

ANNEXE 2 – Article Le Progrès - 03 mai 2022 – Réglementation des marchés

[Les forains ont manifesté ce mardi 3 mai 2022 contre la nouvelle réglementation des marchés](#)

Les forains, opposés à la nouvelle réglementation des marchés de la ville de Lyon, se sont de nouveau rassemblés ce mardi devant la mairie du 4e pour exprimer leur mécontentement et défendre « leurs droits et leur liberté de travailleur indépendant ». Ils appellent à nouveau à une grande manifestation le lundi 16 mai à 15 h devant l'Hôtel de Ville, place de la Comédie.

Pourquoi après deux années de crise sanitaire et une crise économique sans précédent, la municipalité écologiste cherche à pénaliser notre activité déjà en péril ? Les marchés, c'est notre gagne-pain », a martelé mardi matin Abdelaziz Boumediene, président de l'Association des commerçants indépendants des marchés de France (Acimf) devant une cinquantaine de manifestants opposés aux modifications des nouveaux règlements des marchés de la Ville de Lyon.

Des avancées obtenues lundi soir

Le responsable s'est tout de même félicité des avancées obtenues la veille lors d'une réunion réunissant à l'Hôtel de Ville Camille Augey, adjointe au commerce de la Ville de Lyon, Laurence Leger, directrice de l'économie, du commerce et de l'artisanat (DECA) et le syndicat des marchés de Lyon. « Nous avons obtenu gain de cause sur plusieurs points. Le report de l'interdiction des barnums au 1 er janvier 2025, l'abandon de l'interdiction de permutation et une rallonge d'une semaine de la période d'assiduité », a déclaré le forain.

Des mesures qui, malgré tout, ne satisfont pas les commerçants qui ont décidé de poursuivre le mouvement et appellent à une grande manifestation le lundi 16 mai à 15 h devant l'Hôtel de Ville, place de la Comédie. La Ville de Lyon pour sa part présentera ce mercredi le nouveau règlement à la presse.

Par **Le Progrès** - 03 mai 2022 à 12:15

ANNEXE 3 –Commission Culture 18 Mai (Christine Leprince)

Proposition d'une animation pour le 24 septembre 2022 : 20 ans des CDQ

En vue de la réunion du 10 juin pour préparer cette journée.

La commission culture Ouest des pentes, coordonnée par Christine Leprince, a prévu de reprendre la proposition de Johan Boutin avancée lors de l'APICQ en janvier : Animation de l'espace public pour resserrer les liens de convivialité dans le quartier du 1^{er} arrondissement de Lyon. (Avec les associations qui le souhaitent).

L'idée serait portée par les 3 CDQ et l'Association des amis de la place Chazette (président Kemal Mokrani)

Le 10 mai nous avons rencontré Mme Hugues avec Johan Boutin, qui connaît bien les différents théâtres du 1^{er} et qui dirige un festival « nuits d'été » en Savoie.

Proposition lui a été faite d'un bal réunionnais en fin d'Après- midi (17h 19h.)

Cette proposition semble lui convenir Elle propose d'en reparler lors de la réunion d'organisation avec les trois CDQ

D'autres propositions sont possibles dans la journée, émanant des autres CDQ

Johan Boutin nous fait savoir que ce jour même du 24 septembre, le théâtre des clochards célestes organise une animation artistique place des chardonnets Nous pourrions coordonner l'information réciproque pour inviter les habitants à venir.

Un dossier artistique sera présenté le 10 juin.

En attente de cette rencontre, Kemal Mokrani et Christine Leprince informeront les trois conseils de quartier.

Christine Leprince
